

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 22 FÉVRIER 1844.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations, sur la requête du sieur Antoine-Nicolas-Aloïse Spada, professeur, à Namur.

MESSIEURS,

Le sieur Spada a vu le jour à Ravenne (Italie), le 10 septembre 1799, et il résulte des pièces du dossier qu'il a dû quitter sa patrie par suite des événements politiques qui eurent lieu dans la Romagne en 1832.

Le pétitionnaire arriva en Belgique en 1834 et il reçut ordre de se rendre à Namur; il fut nommé, en 1836, professeur de langue italienne à l'Athénée de cette ville, et en 1841, le conseil communal ajouta à cet emploi celui de surveillant des élèves externes de cet établissement, charge qu'il occupe encore aujourd'hui.

Les autorités consultées s'accordent à donner sur la conduite du sieur Spada, les renseignements les plus favorables; il a constamment rempli à l'entière satisfaction de l'administration communale et de la commission de surveillance de l'Athénée de Namur, les fonctions qui lui sont confiées, et il est présenté comme un citoyen paisible et estimé de tous ceux qui le connaissent.

Le rapporteur,

HENOT.

Pour le président :

ECC. DE SMET.